



Centre de Médiation
Fondé en 1998

Agréé comme organisateur de cours de formation professionnelle continue (arrêté ministériel du 13/10/2021)

Formation Continue
LA MÉDIATION FAMILIALE PARENTS/ADOLESCENTS

Les enfants et les adolescents sont confrontés de plain-pied à la séparation de leurs parents et peuvent s'ensuivre des réactions en corrélation avec leur âge, leur construction identitaire et psycho-affective. Par ailleurs, 43% des enfants perdent le contact avec un de leurs deux parents dans les deux à cinq ans qui suivent la séparation parentale. Au travers de notre expérience de médiatrice familiale nous avons pu repérer que les réactions de l'adolescent sont souvent "sans nuances" et, lorsque le conflit des parents perdure, peut se produire une rupture de relation avec le parent dont il ne partage pas le quotidien.

En France, la Loi de 2007, modifiée en 2016 et relative à la Protection de l'Enfance confirme que l'enfant est sujet de Droit et indique dans l'article 388-1 du Code Civil, au nom de l'intérêt supérieur du mineur que "dans toute procédure le concernant, l'enfant capable de discernement peut être entendu", se pose alors la question de sa place dans le processus de médiation familiale.

L'adolescence est une période de fragilité, de transformation et des conflits, des ruptures de communication peuvent, aussi, intervenir dans la famille hors séparation parentale et le médiateur familiale peut accompagner ces situations pour permettre une reprise du dialogue et l'expression des besoins de chaque membre de la famille.

L'accompagnement par la médiation familiale peut renforcer la coparentalité et, dans un temps parallèle, accompagner l'adolescent et son(ses) parents pour permettre l'expression des besoins en favorisant la remise en relation. L'adaptation du processus de médiation familiale à ce contexte spécifique nécessite un approfondissement des connaissances et le développement d'aptitudes professionnelles spécifiques.

Cette session de formation continue permettra une connaissance de différents modèles d'intervention de cette approche afin que chaque participant puisse construire sa propre manière d'intervenir tout en intégrant le cadre et les techniques spécifiques à ce contexte de la médiation familiale.

Public cible :

- Ce module est ouvert à tout.e médiateur.trice

Dates :

Formation continue d'une durée totale de 14h de formation, il n'est pas possible de participer à une seule journée

- **MARDI 03 FÉVRIER 2026**
 - De 09h30 à 17h30 (1h pause de midi libre)
- **MERCREDI 04 FÉVRIER 2026**
 - De 09h00 à 17h00 (1h pause de midi libre)

Centre de Médiation a.s.b.l. - agrément MSF/GEST/001 –

Agréé comme organisateur de cours de formation professionnelle continue (arrêté ministériel du 13/10/2021).

87, route de Thionville (1^{er} étage entrée cour intérieure) L-2611 Luxembourg
Tél. : +352 / 27 48 34 Site : www.mediation.lu * E-mail : info@mediation.lu
BGLLLULL – IBAN LU72 0030 8394 2319 0000 – R.C.S. Luxembourg : F2599



Centre de Médiation **Fondé en 1998**

Agréé comme organisateur de cours de formation professionnelle continue (arrêté ministériel du 13/10/2021)

Objectifs de la formation :

À l'issue de la formation, le.la participant.e aura acquis la capacité à :

- Identifier le cadre et le processus spécifiques de la médiation familiale transposés à ce contexte, pour organiser et conduire les processus de médiations familiales.
- Permettre aux parents de renouer un dialogue pour exercer réellement leur coparentalité et identifier, ensemble les besoins de leur enfant.
- Favoriser l'expression des besoins de l'adolescent.
- Permettre la remise en relation parents/adolescents et accompagner la recherche d'accords parentaux.

Les méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Apport de situations
- Vidéos
- Mises en situation et échanges avec les participant.e.s.

Formatrices :

- **Madame Jocelyne DAHAN**, médiatrice familiale depuis la fin des années 80, diplômée d'État depuis 2006. Formatrice, analyseuse des pratiques professionnelles.
Jocelyne DAHAN a dirigé des formations préparant au Diplôme d'État, co-fondatrice du Master Européen en Médiation, du Certificat Européen en Médiation Familiale Internationale, du Certificat Européen en Médiation scolaire et dirigé des sessions de D.E.M.F. en France. Elle a également formé des médiateurs en Espagne, Italie, Suisse, Belgique, Luxembourg, Québec...et proposé de nombreuses sessions de formations continues pour les médiateurs familiaux et les professionnels exerçant dans le champ de la famille : l'enfant dans la séparation de ses parents, la médiation parents/adolescents, l'audition du mineur par délégation du Magistrat, l'argent et la séparation, la médiation à distance, l'utilisation de la médiation navette en contexte familial et d'autres... Elle est auteure de nombreux articles et d'ouvrages.
- **Madame Gabrielle DOUIEB**, Docteure en psychologue, psychologue clinicienne en secteur hospitalier et en libéral, formatrice, intervenante notamment auprès d'enfants témoins ou victimes de violences intrafamiliales. Elle est également certifiée en E.M.D.R. et hypnose. Elle est formatrice, analyseuse de pratiques professionnelles de médiateurs, avocats et intervient dans de nombreuses formations relatives à l'enfant concerné par la séparation parentale et l'enfant victime ou co-victime de violence intra-familiales.

Centre de Médiation a.s.b.l. - agrément MSF/GEST/001 –

Agréé comme organisateur de cours de formation professionnelle continue (arrêté ministériel du 13/10/2021).

87, route de Thionville (1^{er} étage entrée cour intérieure) L-2611 Luxembourg

Tél. : +352 / 27 48 34 Site : www.mediation.lu * E-mail : info@mediation.lu

BGLLULL – IBAN LU72 0030 8394 2319 0000 – R.C.S. Luxembourg : F2599



Centre de Médiation Fondé en 1998

Agréé comme organisateur de cours de formation professionnelle continue (arrêté ministériel du 13/10/2021)

Frais de participation :

- Tarif : 300,- Euros
 - Tarifs préférentiels :
 - 275,- Euros : membres ALMA a.s.b.l., membres AIFI et membres RIFCC, étudiant.e.s en médiation (formation universitaire ou diplôme d'Etat)
 - 250,- Euros : médiateur.trice.s du Centre de Médiation a.s.b.l.

Lieu :

- Centre de Médiation a.s.b.l.
 - 87, route de Thionville - L-2611 Luxembourg
 - Salle de conférence (2e étage–entrée cour intérieure)

Les participant.e.s recevront, en fin de formation, une attestation de participation.

Organisation :

Centre de Médiation a.s.b.l. - Agréé comme organisateur de cours de formation professionnelle continue (arrêté ministériel du 13/10/2021).

Inscription :

Date limite d'inscription : 28 janvier 2026

Inscription via le lien : <https://forms.gle/jkS679ua19JehsET9>



Centre de Médiation a.s.b.l. - agrément MSF/GEST/001 –

Agréé comme organisateur de cours de formation professionnelle continue (arrêté ministériel du 13/10/2021).

87, route de Thionville (1^{er} étage entrée cour intérieure) L-2611 Luxembourg

Tél. : +352 / 27 48 34 Site : www.mediation.lu * E-mail : info@mediation.lu

BGLLULL – IBAN LU72 0030 8394 2319 0000 – R.C.S. Luxembourg : F2599